

Avis à la profession et aux intervenants du secteur de la justice
COUR DE JUSTICE DE L'ONTARIO – THUNDER BAY
Avis d'urgence
(Mise à jour le 6 octobre 2020)

En raison d'une urgence au palais de justice de Thunder Bay, pour la semaine du 5 octobre 2020, nous ne pourrions pas tenir les audiences conformément à la procédure en vigueur durant la pandémie de COVID.

Tribunal de la famille – ZOOM

Les tribunaux de la famille de la CJO tiendront les audiences qui étaient prévues cette semaine.

Vous pouvez comparaître sur Internet ou au téléphone.

- Internet : <https://zoom.us/join>
- Au téléphone (sans frais) : 1 855 703-8985

Que vous comparaissez sur Internet ou par voie téléphonique, vous devrez entrer un numéro de réunion et un code d'accès (voir ci-dessous).

- N° de réunion : 658 2020 6619
- Code d'accès : 371039

Conférences préparatoires à l'audience

Aucune CPA n'aura lieu cette semaine. Le coordonnateur des procès de la CJO communiquera avec les avocats pour fixer une nouvelle date.

Tribunal des plaidoyers – ZOOM

Les plaidoyers de culpabilité seront entendus comme prévu, à l'exception d'une pause à 10 h pour traiter par voie audio le rôle de la salle d'audience n° 103, les affaires des tribunaux satellites et du tribunal pour adolescents ainsi que les affaires des tribunaux de première instance (voir la page suivante).

Horaire pour la semaine du 5 octobre 2020

Date	Heure	Horaire
Mardi – mercredi – jeudi	9 h 30	Ouverture de la séance du tribunal des plaidoyers
	10 h	Pause pour traiter, par voie audio, les affaires des tribunaux satellites; les rôles du tribunal de première instance; les affaires du tribunal pour adolescents
	11 h	Reprise de la séance du tribunal des plaidoyers
Le vendredi 9 octobre 2020	9 h	Tribunal pour les audiences de mise en état
	9 h 30	Tribunal des plaidoyers

Participer par voie vidéo :

<https://zoom.us/join> N° de réunion : 642 0673 5064

Code d'accès : 344073

OU

Par voie téléphonique :

1 855 703-8985 N° de réunion : 642 0673 5064

Code d'accès : 344073

Voir la page suivante pour obtenir des précisions relatives au rôle de la salle d'audience n° 103, aux tribunaux satellites; au tribunal pour adolescents; aux tribunaux de première instance.

Mise à jour le 6 octobre 2020

Le rôle de la salle d'audience n° 103 – Tribunaux satellites – Tribunal pour adolescents – Tribunaux de première instance (procès)

Toutes les affaires des tribunaux satellites, du tribunal pour adolescents et des tribunaux de première instance seront traitées à 10 h, à la date prévue.

Les affaires seront ajournées comme suit :

Tribunaux satellites (district de Thunder Bay)

Armstrong - 10 h - Les audiences du mardi 6 octobre 2020 seront ajournées au 3 novembre 2020

Nipigon - 10 h - Les audiences du mardi 6 octobre 2020 seront ajournées au 24 novembre 2020

Manitouwadge - 10 h - Les audiences du mercredi 7 octobre 2020 seront ajournées au 20 janvier 2021

Marathon - 10 h - Les audiences du jeudi 8 octobre 2020 seront ajournées au 26 novembre 2020

Le rôle de la salle d'audience n° 103

Mardi 6 octobre 2020	Toutes les affaires seront ajournées au 13 octobre 2020, salle d'audience n° 103, 10 h
Mercredi 7 octobre 2020	Toutes les affaires seront ajournées au 14 octobre 2020, salle d'audience n° 103, 10 h
Jeudi 8 octobre 2020	Toutes les affaires seront ajournées au 15 octobre 2020, salle d'audience n° 103, 10 h
Vendredi 9 octobre 2020	Toutes les affaires seront ajournées au 16 octobre 2020, salle d'audience n° 103, 10 h

Tribunal pour adolescents

Toutes les audiences du jeudi 8 octobre 2020 seront ajournées au 15 octobre 2020, à 9 h 30.

Tribunaux de première instance (procès)

Les audiences seront reportées à la semaine prochaine aux fins d'établissement des dates.

Numéro pour la Téléconférence :	1 866 602-5461
N° de conférence :	3354415

Les avocats et les personnes accusées peuvent se joindre à la téléconférence s'ils souhaitent discuter de leur(s) affaire(s).

Tribunal des audiences de mise en liberté sous caution (n° 104)

Horaire pour la semaine du 5 octobre 2020

Personnes arrêtées et détenues pour la nuit :

- 10 h Police provinciale/SPNA/SPA
- 10 h 30 Balmoral
- Ad hoc Établissements pour jeunes

Audiences de mise en liberté sous caution

- 11 h

Numéro pour la téléconférence :	1 866 633-0848
N° de conférence :	4223974

Mise à jour le 6 octobre 2020

Tribunal de gestion des causes criminelles présidé par un juge de paix (salle n° 105) – première comparution/établissement de la date/ajournements

Toutes les audiences auront lieu par **TÉLÉCONFÉRENCE**

Horaire pour la semaine du 5 octobre 2020

Jour/heure	Première comparution
Mardi 6 octobre 2020, à 9 h	Personnes accusées dont le nom de famille commence par les lettres A-L
Mardi 6 octobre 2020, à 9 h 30	Établissement de la date/ajournement
Mercredi 7 octobre 2020, à 9 h 30	Établissement de la date/ajournement
Jeudi 8 octobre 2020, à 9 h 30	Établissement de la date/ajournement
Vendredi 9 octobre 2020, à 9 h	Personnes accusées dont le nom de famille commence par les lettres M-Z
Vendredi 9 octobre 2020, à 9 h 30	Établissement de la date/ajournement

Numéro pour la téléconférence :	1 866 633-0848
N° de conférence :	8178640
